

HOUPLIN-ANCOISNE

P1/ CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

P2-3/ DOSSIER : LES AINES

P4/ WEEKEND EN FAMILLE



UN ETE FESTIF
ET OLYMPIQUE





édito de Mme la Maire

Chères Houplinoises et chers Houplinois

L'été se termine et les vacances aussi. Le message porté par les Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS 2024 est un message d'espoir pour une France de réconciliation, d'ouverture, de créativité nous amenant à rêver d'une société plus inclusive et solidaire.

L'image de cette France a visiblement été appréciée par une très grande majorité des Français.

A notre échelle, je garde le souvenir des bons moments partagés lors des festivités du 14 juillet. Jeunes et moins jeunes se sont retrouvés à la salle des fêtes pour la guinguette. Ce nouvel événement ponctué par un concert, un bal et divers jeux pour les enfants a rencontré un vif succès.

Tout comme nos centres de loisirs qui ont accueilli cet été 156 enfants pouvant bénéficier de quatre semaines d'accueil, avec des activités variées telles que l'initiation à la musique, le camping à la base nautique de Wingles, une sortie au Près du Hem ou au zoo de Lille, une soirée escape game pour nos ados. Un groupe d'enfant a également assisté à un match de basket au stade Pierre Mauroy à l'occasion des JO 2024.

En cette période de rentrée, chacun va reprendre ses activités dans un contexte où la situation politique en France n'a jamais été autant divisée.

Restons optimistes pour l'avenir, mon souhait le plus profond est que les différents partis politiques trouvent un consensus pour gouverner au profit de tous.

Il est important que chacun comprenne que nous devons rester unis pour écrire notre destin commun, celui de notre ville dans le respect de chacun.

Nous avons tous un rôle à jouer pour cultiver le vivre-ensemble. Au quotidien, nos comportements peuvent faire la différence.

Bien vivre ensemble" c'est oser se rencontrer, apprendre à se connaître, accepter d'être différents pour que naisse une cohabitation de qualité, afin de favoriser le bien-être de tous.

Bien vivre ensemble c'est savoir se respecter, préserver notre environnement, éviter les incivilités dont les nuisances sonores qui impactent notre qualité de vie.

Bien vivre ensemble c'est échanger, apporter des idées, participer aux diverses manifestations communales

Bien vivre ensemble, c'est un investissement pour l'avenir, pour nous et pour les générations futures.

« Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis : vous serez invincibles. »

Ces mots de Victor Hugo résonnent avec force en ces temps troublés.

Fidèlement

VISITE GUIDÉE DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL



La municipalité vous propose de visiter le nouveau groupe scolaire Simone Veil.

Vous aurez l'occasion de pouvoir découvrir les nouveaux locaux qui accueilleront les enfants de maternelle et d'élémentaire et ainsi découvrir toutes les spécificités de sa construction.

La visite se fera accompagnée par des élus pour répondre à vos questions.

Visite ouverte à tous les habitants de la commune.

Visite guidée d'une heure sur inscription



Vendredi 11 octobre 2024



entre 16h et 19h



Samedi 12 octobre 2024



entre 10h et 15h



Inscription **OBLIGATOIRE**

v.hayet@houplin-ancoisne.fr

NOUVEAU : PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE DANS VOTRE MAIRIE

Ouverture des prises de rendez-vous pour effectuer cartes d'identité et passeports à la mairie

Depuis le 10 Septembre 2024, la mairie de Houplin-Ancoisne est en mesure de vous accueillir et de réaliser vos dossiers de cartes d'identité et de passeports. Le service de l'état civil a récemment été doté du dispositif nécessaire à cette évolution des services aux administrés.



Comment faire ?



Je me connecte sur <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>



Je m'identifie sur France Connect ou je me crée un compte



Je remplis le formulaire en ligne



Je note bien le numéro de dossier car j'en aurai besoin en mairie. Si possible j'imprime le document



Je rassemble les pièces de mon dossier
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>



Je prends RDV en ligne pour déposer mon dossier en Mairie
<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>



Le jour de mon RDV, je me rends en mairie avec mon numéro de dossier muni des originaux

En cas de perte de la CNI

✓ Si vous souhaitez la renouveler :
Faire la déclaration de perte en même temps que le dépôt de dossier en mairie.

✗ Si vous ne souhaitez pas la renouveler immédiatement :
Déclarer la perte aux autorités de police

✓ Si vous l'avez perdue à l'étranger :
S'adresser aux autorités de police locales et au Consulat de France le plus proche pour signaler la perte

Du nouveau dans mes démarches !



PROBLEME D'INFORMATIQUE ?

Si vous ne disposez pas d'un ordinateur ou si vous n'êtes pas aguerri avec l'outil informatique, aucun problème !

Vous pouvez vous faire aider par :

Maison France Service
9 rue Jean Jaurès,
Seclin
03 66 21 35 30



Lors du RDV, je procède à la prise d'empreinte (obligatoire à partir de 12 ans)



Lorsque mon titre est disponible, je reçois un SMS



Je me présente en Mairie, aux heures d'ouverture, pour le retrait de mon nouveau titre, muni de mon ancien(ne) passeport/carte d'identité



Tout titre non retiré dans un délai de 90 jours sera détruit

En cas de vol de la CNI

✓ Se rendre dans un commissariat de police ou une gendarmerie si le vol a eu lieu en France, ou aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche si le vol a eu lieu à l'étranger, pour déclarer le vol

✓ Fournir cette déclaration lors du dossier de demande de renouvellement.



Attention : Une carte d'identité déclarée perdue ou volée sera invalidée et ne pourra plus être utilisée, même si elle est retrouvée.

LE VOYAGE DES AÎNÉS EN TERRE INCONNUE

Le mardi 11 juin dernier, les Séniors de la Commune étaient conviés au Voyage annuel des Aînés.

Rendez-vous leur était fixé à Houplin à 9h15 et à Ancoisne à 9h30.

65 personnes participaient à cette sortie. Direction Houplines où la fabrication des gaufres, à l'ancienne, était présentée, réalisée devant les participants, particulièrement intéressés. A l'issue des explications, une double dégustation était proposée. Arrivés à 12h00 au restaurant "Les Moulins de la Lys" à Comines, ravis, en forme, nos Aînés étaient prêts à en profiter.

Le repas s'est déroulé comme nos Aînés l'attendaient : entrée (avec une ficelle picarde qui débordait de l'assiette), plat, trou normand, dessert, café. Tout était parfait et accompagné de boissons au choix.

Une excellente journée qui se terminait par un retour en bus, chacun ayant en tête ses propres souvenirs et tous la même question : "On peut savoir où aura lieu le prochain voyage ?"



"Les 2 artistes Monica et Patrick mettaient, sans attendre, l'ambiance jusqu'au soir. Nos Aînés ont répondu en dansant."

Francis Lefebvre, élu délégué aux seniors

RETOUR EN PHOTOS SUR LES ANIMATIONS POUR LES SENIORS



THÉ DANSANT



REPAS ANNUEL DES AÎNÉS



ATELIER ART FLORAL



MÉDIATHÈQUE : SERVICE LIVRAISON



Médiathèques du Méantois
UNE OUVERTURE POUR LE MOYEN

Bibliothèque à la maison

POUR TOUS LES HABITANTS IMMOBILISÉS DE LA COMMUNE D'HOUPLIN-ANCOISNE ET INSCRITS À LA MÉDIATHÈQUE MARCEL PAGNOL

SERVICE GRATUIT



RENSEIGNEMENTS : f.flament@houplin-ancoisne.fr
Médiathèque Marcel Pagnol
10, rue Pasteur 59263 HOUPLIN-ANCOISNE
ou
au 03 20 97 31 58

Ce service s'adresse exclusivement aux habitants immobilisés d'Houplin-Ancoisne. Si vous aimez la lecture, mais qu'une mobilité réduite, un accident ou la maladie vous empêchent d'aller à la médiathèque et que personne de votre entourage ne peut vous y amener, la bibliothèque vous livre.

Comment ça marche ? Un jeudi après-midi par mois et selon un calendrier établi (sauf exception), Régine de la médiathèque peut vous apporter des livres, livres en gros caractères, livres audios, revues, cd musique, vidéos... que vous aurez réservés avant auprès de la médiathèque.

Si vous n'avez pas d'idée précise, une sélection de documents vous sera proposée. Cela sera l'occasion de récupérer les documents du mois précédent.

INSCRIPTION GRATUITE

Auprès de Florence

f.flament@houplin-ancoisne.fr

03.20.97.31.58

ou directement
en Médiathèque

LE COLIS DES AÎNÉS



Composé de quelques douceurs festives, le colis participe à agrémenter les repas des fêtes de fin d'année et c'est pour nous aussi une façon de rappeler à nos anciens que nous pensons à eux en cette période.

La loi dite « RGPD » nous interdit d'utiliser les fichiers en notre possession pour vous contacter personnellement. Il est donc **indispensable que vous passiez en mairie pour vous inscrire et ce avant le : 31 octobre 2024.**

Cette année, nous aurons le plaisir de vous remettre le colis de Noël le

samedi 14 décembre 2024 à la salle des fêtes entre 9h et 12h.

Ce sera l'occasion, pour les élus, les bénévoles, de vous rencontrer, d'échanger autour d'un petit café.

QUI PEUT DEMANDER LE COLIS ?

✓ Vous avez reçu le colis en 2023 ?
✓ Vous êtes donc déjà inscrit, vous bénéficierez du colis en décembre 2024.



✓ Vous avez eu ou aurez 70 ans cette année

✓ Vous avez 70 ans ou plus et êtes arrivé dans la commune en 2024

➡ **Pensez à passer en mairie pour vous inscrire et en bénéficier !**

"Fidèles à ce geste annuel, les élus et les bénévoles ont préparé et distribué, en décembre 2023, 340 colis destinés à nos Aînés de 70 ans et plus."
Anne Masurel, 3ème adjointe



PROGRAMME

Activités proposées pour les personnes de plus de 60 ans

Activités GRATUITES

Sauf pour les activités où le tarif est mentionné

MARDI 1ER OCTOBRE

Art Floral : thème Automne

De 14h30 à 16h15
Salle Luzoric - Ancoisne

Tarif : 28€
chèque à l'ordre du
"Trèfle à 4 fleurs"

VENDREDI 4 OCTOBRE

Atelier bien être : soins du visage, massage des mains

Organisé par Mme MACQUET
De 9h à 12h
Salle Tiphaine Boulet - Houplin

MARDI 8 OCTOBRE

Balade 5 km

RDV à 14h30
Salle Tiphaine Boulet - Houplin

JEUDI 10 OCTOBRE

Thé dansant "Espace Etoile"

Rue Auguste Potié à Emmerin
A 14h30

MARDI 15 OCTOBRE

Loto

A 14h15
Salle des Fêtes - Houplin

JEUDI 17 OCTOBRE

Repas des Aînés

A 12h
Salle des Fêtes - Houplin

VENDREDI 18 OCTOBRE

Jeux de cartes et de société

De 14h à 18h
Foyer des Aînés, rue Jean Moulin - Ancoisne

MERCREDI 27 NOVEMBRE

Spectacle "A Paris"

A 15h
Salle Agora - Santes

Tarif négocié : 26€
chèque à l'ordre du
"Arc en Ciel productions"

MERCREDI 4 DECEMBRE

Cirque

Cirque + boisson + crêpe
A 14h
Gayant Expo - Douai

Tarif : 20€
chèque à l'ordre du
"SPL Gayant"

MARDI 17 DECEMBRE

Art Floral : thème Noël

De 9h30 à 11h
Salle Luzoric - Ancoisne

Tarif : 28€
chèque à l'ordre du
"Trèfle à 4 fleurs"

Informations : contact@houplin-ancoisne.fr

BULLETIN INSCRIPTION A remettre en Mairie
Nom et Prénom de tous les participants :

Adresse :

Numéro de téléphone OBLIGATOIRE :

Merci de cocher la ou les activités pour laquelle (lesquelles) vous souhaitez participer

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Art Floral "Octobre" | <input type="checkbox"/> Jeux de cartes et de société |
| <input type="checkbox"/> Atelier Bien-Etre | <input type="checkbox"/> Spectacle "A Paris" |
| <input type="checkbox"/> Balade 5 Km | <input type="checkbox"/> Cirque Gayant Expo |
| <input type="checkbox"/> Loto | <input type="checkbox"/> Art Floral "Décembre" |
| <input type="checkbox"/> Repas des Aînés | |

Vos données sont collectées dans le strict cadre des activités proposées lors de la Semaine Bleue. Ces informations sont recueillies et traitées par le Service accueil à la population de la Mairie d'Houplin-Ancoisne. Ces informations font l'objet d'un traitement informatisé. Elles sont conservées jusqu'au 20 décembre, puis détruites. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la commune : dgd-mutualises@lillemetropole.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez contacter la CNIL.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une vingtaine d'associations ont participé le samedi 7 septembre 2024 au Forum des associations organisé par la municipalité.



"L'occasion d'échanger avec les habitants venus en nombre, de se faire connaître et de présenter leur activité. Je vous souhaite une belle année associative"
Claude Delval, 1er adjoint et adjoint à la vie associative.

L'occasion, également, pour une toute nouvelle association, Plein'Air Attitude, de lancer sa campagne de communication. Elle vous propose des séances de marche en randonnée dans le secteur de la métropole. Pour la contacter : asso.pleinairattitude@gmail.com et sur le site de la commune.

Vous n'avez pas pu participer au forum des associations et vous souhaitez avoir des informations sur une ou plusieurs associations ? Scannez le QRcode pour retrouver sur le site de la mairie toutes les informations sur les différentes associations présentes sur la commune



PETITE ENFANCE, PARENTALITÉ : WEEKEND EN FAMILLE 3ÈME ÉDITION

Le Relais Petite Enfance vous propose, pour la 3ème année consécutive un temps de parentalité avec des animations à faire en famille pour les enfants de 0 à 6 ans.

Le Relais Petite Enfance Pour la deuxième année, Mélanie accompagne au quotidien les GABRIEL, praticienne périnatale assistantes maternelles agréées originaire d'Houplin-Ancoisne sera de la commune et les familles à la présente pour vous proposer une recherche d'un mode d'accueil. Au travers ses missions de soutien (payant et sur inscription). Depuis à la parentalité, le Relais Petite Enfance renouvelle une matinée professionnelle s'est développée petite enfance pour les familles et et Mélanie propose toute une offre de services et de produits à les enfants de 0 à 6 ans. Divers ateliers vous seront destination des femmes proposés à partager sans enceintes, des jeunes parents et modération avec vos enfants : des bébés. parcours motricité, atelier Vous aurez également la patouille, activité manuelle. Les possibilité de participer à des ateliers seront encadrés par les ateliers d'initiation à la assistantes maternelles de la sophrologie en famille (sur commune. inscription)

WEEKEND EN FAMILLE
3ème édition - 2024
Samedi 23 Novembre
Entrée **GRATUITE** 10h à 12h
Salle des fêtes, place du 8 Mai 1945
HOUPLIN-ANCOISNE

Le relais petite enfance vous propose des ANIMATIONS pour les 0-6 ans

Activité manuelle proposée par les assistantes maternelles	Atelier patouille
Stand accompagnement périnatal	Parcours Moteur
MOMKA	Initiation à la sophrologie en famille (sur inscription)
Initiation massage bébé (payant - sur inscription)	

Information et réservations des initiations
Relais Petite Enfance - rpe@houplin-ancoisne.fr



Contact et coordonnées

104 rue Achille Pinteaux
Wavrin

06.12.85.28.31
melanie@momka.fr

A LA DÉCOUVERTE DE MOMKA

"Je suis Mélanie, maman de deux enfants en bas âge, originaire de Houplin-Ancoisne. J'ai décidé de me lancer dans cette aventure entrepreneuriale à la suite de mes deux grossesses.

Aujourd'hui, je suis convaincue que la future et jeune maman a besoin de plus de reconnaissance et d'estime de soi. Etant diplômée d'une licence Ingénierie des produits cosmétiques, il m'est primordial de proposer aux futures et jeunes mamans ainsi qu'aux femmes des produits sains, de qualité, respectueux pour la peau et l'environnement. Aujourd'hui, j'accompagne les femmes dans toutes les étapes de leur maternité grâce aux soins proposés au cabinet de Wavrin (massage femme enceinte et bébé, soin rebozo, rituel bain sensoriel bébé). En parallèle, j'ai créé une box femme enceinte éco-conçue dans les Hauts de France. Celle-ci lui permet d'avoir les produits essentiels durant sa grossesse."

PARTICIPATION CITOYENNE: DE NOUVELLES CONCERTATIONS

Afin d'inclure toujours plus les habitants dans les décisions locales et les projets de la commune, nous vous proposons de participer à deux nouvelles concertations...



participons.houplin-ancoisne.fr

UNE IDÉE POUR MA VILLE !



Cette boîte à idées permettra à chacun de prendre la parole, de dire comment il voit les choses, quelles attentes et idées il a pour sa commune. Chaque proposition sera rendue publique, pourra être commentée ou "likée" par d'autres habitants, et la municipalité pourra si besoin apporter une réponse officielle.

Une seule consigne est donnée : être constructif ! L'objectif est bien de donner la parole aux citoyens cherchant, un instant, à se mettre à la place des élus pour apporter des solutions aux besoins des houplinois.

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES



Afin de renforcer la sécurité et l'entre-aide dans notre commune, la municipalité envisage d'expérimenter le dispositif Voisins Vigilants & Solidaires. Au travers de cette concertation, les habitants sont invités à donner leur avis, d'autant que cette adhésion engendre une dépense pour la commune. Toutes les explications sont données sur la plateforme, notamment la possibilité de tester la solution dès à présent à l'échelle de sa rue. La concertation durera jusqu'à la fin octobre.

RENCONTRE AVEC LA NOUVELLE OSTÉOPATHE

Marie Acheré va installer son cabinet d'ostéopathie à Houplin-Ancoisne. Elle pourra vous recevoir dès mi-octobre au centre médical du 148 rue Jean Jaurès.



Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Marie Acheré, j'ai 25 ans. Je suis passionnée par tout ce que je fais, aimable, attentionnée, sérieuse et à l'écoute. J'ai étudié l'ostéopathie à l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lille, où j'ai reçu une formation complète en 5 ans pour obtenir le diplôme d'Ostéopathe D.O. J'ai plusieurs années d'expérience dans la prise en charge des patients. Je travaille également en collaboration dans un cabinet aux alentours de Douai.

L'ostéopathie, qu'est ce que c'est ?

L'ostéopathie est une approche thérapeutique manuelle douce qui se fonde sur une vision globale de la structure du corps humain. Le bien-être du patient est au cœur de la pratique de l'ostéopathie.

L'ostéopathie s'adresse à qui ?

Je reçois une variété de patients, allant des nourrissons aux seniors, en passant par les enfants, les sportifs et les femmes enceintes. J'ai à cœur d'adapter le suivi ostéopathique à chaque patient, pour vous apporter la meilleure prise en charge possible. J'ai effectué plusieurs stages en centre hospitalier dans la prise en charge de femmes enceintes, post-partum et nourrissons.

Contact et coordonnées

du lundi au samedi

Consultations au cabinet

sur RDV uniquement
148 rue Jean Jaurès

Doctolib



06.71.25.18.41

Consultations à domicile

prise de rendez-vous
uniquement par
téléphone

Durée d'une consultation
en moyenne 45 minutes.

Consultation au cabinet
55€

Consultation à domicile
entre 60€ et 70€
(en fonction de la
localisation.)

"C'est avec plaisir que je m'installe à Houplin-Ancoisne. J'ai choisi votre commune pour son cadre calme, naturel et sa population familiale. Je souhaitais également participer au développement de l'offre de soins dans la ville."

Est ce remboursé par la Sécurité Sociale ou la mutuelle ?

Les consultations d'ostéopathie ne sont pas remboursées par la sécurité sociale mais la majorité des mutuelles prennent en charge plusieurs séances par an.

LES COMMERCE DE RESTAURATION AMBULANTS DE LA COMMUNE

Sur la commune, plusieurs commerçants ambulants de restauration sont autorisés pour venir vous proposer différentes spécialités.



Pizza Lio

Les mardis, vendredis et samedis de 18h à 22h

📞 06.13.34.08.19

Parking Rue Roger Salengro
(face au Sam Play)



Pizza Fredo

Le jeudi de 18h à 22h

📞 06.27.74.58.23

Rue Jean Jaurès
(face cantine scolaire)



Le Coq Français

Le dimanche de 10h à 14h

📞 07.44.71.73.59

Rue Jean Jaurès
(face cantine scolaire)

Un nouveau food truck sur Houplin-Ancoisne



A partir du 6 octobre 2024, un nouveau foodtruck s'implante sur la commune tous les dimanches pour vous proposer de délicieux hamburgers avec des produits locaux. Retrouvez toutes les informations sur leur page facebook <https://www.facebook.com/LPTDS/>



tous les dimanches
dès le 6 octobre



de 18h30 à 21h



Rue Jean Jaurès
(face cantine scolaire)



06 52 33 27 22

SAVOIR VIVRE : LE STATIONNEMENT

Dans la rue, le stationnement n'est possible que sur les zones autorisées et marquées au sol.

La police municipale fait généralement preuve de tolérance pour le stationnement mais en cas de stationnement gênant, elle pourrait être amenée à vous verbaliser. Rappel des règles en vigueur.



Peut-on se garer sur le trottoir devant chez soi ?

Selon l'article R417-10 du Code de la route "Est considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule devant les entrées carrossables des immeubles riverains".

L'entrée carrossable (garage, portails...) n'est pas synonyme de privatisation de la voie publique. De par son caractère de domaine public, le trottoir est destiné à la libre circulation. Par conséquent, même devant votre porte de garage, vous n'avez pas le droit de stationner. Le fait de s'approprier le bout de trottoir qui précède votre entrée de garage ou de portail ne constitue nullement un droit. Vous êtes verbalisable comme tout usager de la route.

Peut-on interdire à un tiers de se garer devant chez soi ?

Le stationnement sur le trottoir est possible dès lors qu'il ne se fait pas devant une entrée carrossable et que le trottoir en question détient un marquage spécial permettant d'effectuer un stationnement à cheval avec la chaussée.

Si un véhicule est stationné devant votre entrée carrossable et que vous ne pouvez pas sortir de chez vous, la personne risque la mise en fourrière de son véhicule. A l'inverse, si vous ne pouvez pas rentrer chez vous car un véhicule est stationné devant chez vous, le véhicule pourra être simplement verbalisé à hauteur de 35€.



Stationnement très gênant sur le trottoir

Le stationnement sur le trottoir n'est pas autorisé par le Code la Route sauf autorisation, réglementation spéciale ou marquage au sol. La réglementation en vigueur prévoit que le trottoir doit être libre d'au moins 1m40 pour la circulation des piétons et des usagers.

Absence de marquage ou de signalisation = stationnement interdit.

La mise en fourrière peut être prescrite par l'agent verbalisateur habilité.

Articles R417-11 et L 121-2 du Code de la Route. Cas 4, 135€ d'amende.

RETOUR SUR LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

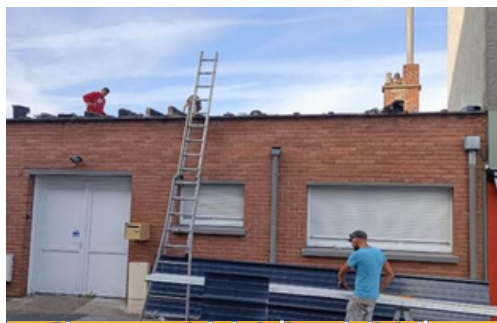
Les équipes des services techniques ont profité de la pause estivale des différents bâtiments et infrastructures de la commune pour procéder à des rénovations ou pour superviser des travaux plus importants.



Changement huisseries
Ecole V.Hugo



Réfection des terrains de tennis
(toujours en cours)



Changement de la toiture de l'atelier
de la boulangerie



Réfection des gazons des terrains de foot

GRUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL

Le chemin qui relie la rue des primevères à la rue Jean Moulin et dessert le groupe scolaire Simone Veil a été rénové par les services métropolitains. Ces derniers procéderont également à la réfection du trottoir et du stationnement à proximité dans le but de sécuriser au maximum l'accès des enfants à l'école.

Pour réaliser certains travaux, la commune a bénéficié de subventions de la part du Département du Nord ainsi que de la MEL (Métropole Européenne de Lille)



Huisseries des écoles
65 600€ TTC
MEL MÉTROPOLÉ EUROPEENNE DE LILLE 10 250€



Terrains de tennis
67 900€ TTC
Nord 27 900€
MEL MÉTROPOLÉ EUROPEENNE DE LILLE 11 160€



La Municipalité d'Houplin-Ancoisne organise un concours de la façade la plus Halloween

Les membres du jury évalueront les maisons selon des critères précis :

- Ambiance Halloween dans son ensemble
- Originalité du décor
- Association de lumières et des autres éléments de décoration

Les membres du jury, dont les membres du Conseil Municipal des Enfants, passeront admirer et évaluer les façades les

mercredi 30 et jeudi 31 octobre 2024
de 19h à 21h

Les 3 façades les plus effrayantes, glaçantes, originales seront désignées gagnantes et remporteront un bon d'achat.

La remise des prix aura lieu le Samedi 9 Novembre 2024

Pour participer au concours, merci de déposer le coupon de participation ci-dessous en mairie avant le **Samedi 19 Octobre 2024**

Information : contact@houplin-ancoisne.fr

CONCOURS : DECORATION DES MAISONS "HALLOWEEN"

CONCOURS DES MAISONS HALLOWEEN 2024

Je souhaite m'inscrire pour le concours des maisons Halloween 2024. J'ai bien pris note que les membres du jury passeront évaluer la façade de ma maison le mercredi 30 ou le jeudi 31 octobre 2024 de 19h à 21h

NOM

PRENOM

ADRESSE COMPLETE

TELEPHONE

Vos données sont collectées dans le strict cadre du concours proposé par la municipalité. Ces informations sont recueillies et traitées par le Service accueil à la population de la Mairie d'Houplin-Ancoisne. Ces informations font l'objet d'un traitement informatisé. Elles sont conservées jusqu'au 20 décembre, puis détruites. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la commune : dpd-mutualises@lillemetropole.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez contacter la CNIL.

RETRO PHOTO : UN ETE A HOUPLIN-ANCOISNE



JO 2024



INITIATION MUSICALE 0-4 ANS



CENTRE DE LOISIRS ET CAMPING ADO



CONCOURS DES VÉLOS FLEURIS



FORCATS DE LA ROUTE



1ÈRE GINGUETTE FAMILIALE HOUPLINOISE



Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs

“ AVEC VOUS, CHANGEONS DE CAP! ”

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 2024, la municipalité a fait le choix de proposer à la population une grande fête populaire et intergénérationnelle durant toute une journée, dans le but de promouvoir l'unité et la fraternité. Cette initiative a rencontré un très grand succès, les habitants sont venus en nombre et nous ont demandé que celle-ci soit reconduite dans les années à venir. Cette belle journée aurait pu mal tourner en raison de l'insouciance de quelques habitants, et d'un conseiller municipal d'opposition, qui ont organisé une cérémonie sur la voie publique sans autorisation préfectorale, ni respect des règles de sécurité. Qui aurait porté la responsabilité en cas d'accident de la circulation ? Décidément, l'obsession de certains à vouloir constamment se mettre en avant et à vouloir imposer leur vision du passé, n'est pas que ridicule, elle est aussi dangereuse.

“ RASSEMBLER, RÉINVENTER, DYNAMISER ”

Nous souhaitons à tous - élèves, parents, enseignants et personnel municipal - une bonne rentrée. Malheureusement, cette rentrée se fait - comme l'an dernier - dans des locaux vétustes et mal adaptés. Nous avons été avisés par des enseignants et des parents d'élèves que la nouvelle école Simone Veil Ne serait pas fonctionnelle pour la rentrée des classes. Nous déplorons, une fois de plus, le manque de communication de la part de la majorité municipale.

“ POUR UN VILLAGE UNI ET RESPONSABLE ”

Bulletin municipal « Le Fil » n° 13 Article de Bruno FOUCART, Pour la liste « Pour un village uni et responsable » La municipalité est la reine de la transparence ! Ainsi, les Citoyens rues du 1er mai et du Vert Bois ont appris « par la bande » qu'elle souhaitait vendre leurs espaces de nature... D'autres habitants dans d'autres secteurs ont également eu de mauvaises surprises. De même, la nouvelle école n'était pas opérationnelle à la rentrée, et le chemin rural d'accès à l'école a disparu, puisque le nouveau bâtiment est construit dessus !... Et bien sûr, sans que le Conseil Municipal n'en ait été informé ou n'ait eu à en délibérer ! La Législation veut que « Tout membre du conseil municipal a le droit d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet d'une délibération », et que quiconque peut demander des documents administratifs. A défaut, on n'a pas d'autre choix que de saisir la Justice...

“ VALENTIN DUTHOIT, ÉLU NON INSCRIT ”

Alors que cette rentrée scolaire débute, notre nouvelle école devrait voir le jour dans les prochaines semaines. Une école dont le coût exorbitant ne répond pas aux besoins et aux enjeux de la commune qui possèdera toujours autant d'installations scolaires entre « Houplin et Ancoisne » ... Nous pouvons néanmoins être satisfaits que nos enfants soient accueillis dans une nouvelle structure adaptée à leur apprentissage. En tant qu'élus municipaux, je suis conscient des attentes et préoccupations de chacun. Je tiens à vous assurer que vos remarques, notamment sur la sécurité, sont écoutées. Que ce soit pour lutter contre le vandalisme ou mettre fin aux rodéos urbains, je continuerai de faire des propositions pour garantir un environnement sûr pour tous. Tout au long de l'année, j'ai été à votre écoute pour dialoguer avec vous. La qualité de vie à Houplin-Ancoisne reste ma priorité et ensemble nous pourrions construire notre village de demain. Je vous souhaite une très belle année scolaire

“ SEBASTIEN BOCQUILLON, ÉLU NON INSCRIT ”

D'une opposition qui se voulait constructive au départ, mon groupe "Pour un village uni et responsable" est passé aujourd'hui à une opposition systématique à la majorité en place, ce qui ne correspond plus à la vision qui était la mienne au départ. Certes et je l'avoue, j'ai pendant un temps pratiqué cette politique d'opposition systématique mais qui finalement n'a abouti à rien de concret, si ce n'est des polémiques stériles et veines. Aujourd'hui mon état d'esprit n'est le plus le même. J'ai décidé de discuter avec la majorité en place pour faire avancer les choses, ce qui a permis dans un esprit constructif de rétablir la cérémonie du 1er mai. Face au sectarisme et à la volonté de certains de tout bloquer, de s'opposer à tout systématiquement, j'ai donc décidé de reprendre ma liberté et de siéger parmi les non-inscrits au sein de l'assemblée communale.

A VOS AGENDAS

OCTOBRE

Jeudi 3 Octobre 2024 
Les Belles Sorties
Théâtre
Salle des Fêtes

Samedi 05
Dimanche 06 octobre 2024
Week-end théâtral
Histoire d'Ailes
Salle des Fêtes

Vendredi 11
Samedi 12 octobre 2024 
Nuit des Bibliothèques
Médiathèque Marcel Pagnol
Salle des Fêtes

Samedi 26 octobre 2024
Remise des prix
L'hirondelle - Les Colombophiles
Salle des Fêtes

NOVEMBRE

Samedi 02 Novembre 2024
25ème Assemblée générale
et repas dansant
Donneurs de sang
bénévoles
Salle des Fêtes

Lundi 11 Novembre 2024
Commémoration
Armistice 1914-1918
Municipalité
Salle des Fêtes

Samedi 16
Dimanche 17 Novembre 2024
Exposition des Artistes
Les Artistes d'Houplin-
Ancoisne
Salle des Fêtes

Samedi 23 Novembre 2024
Weekend en Famille
Relais Petite Enfance
Salle des Fêtes



Les Belles Sorties 2024
"EN PARTENARIAT AVEC LE VIVAT"
SALLE DES FÊTES
D'HOUPLIN-ANCOISNE
Jeudi 3 octobre 2024 à 20 h00
GRATUIT SUR RÉSERVATION
DANCE AGAIN
LA DERNIÈRE REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
AUDE DENIS / Cie Par dessus bord
Être spectateur-riche, ça veut dire quoi ? Direction 2083, un temps où le théâtre n'existe plus pour avoir la réponse !
Réservations :
<https://reseau-du-melantois.c3rb.org/index.php>
F.FILAMENT@HOUPLIN-ANCOISNE.FR OU DIRECTEMENT À LA MÉDIATHÈQUE

 **A ne pas louper!**





NUIT DES BIBLIOTHÈQUES 2024
LES PORTAILS FANTASTIQUES
3 PETITS TOURS ENCHANTÉS ET PUIS S'EN VA
SAMEDI 12 OCTOBRE 2024
DE 9H30 À 12H30/14H00 À 17H00
RÉSERVE UN CRÉNEAU
MINIMUM DE 2 JOUEURS MAXIMUM 5
20 MN / SÉANCE
MÉDIATHÈQUE MARCEL PAGNOL
F.FILAMENT@HOUPLIN-ANCOISNE.FR
[HTTPS://RESEAU-DU-MELANTOIS.C3RB.ORG](https://reseau-du-melantois.c3rb.org)



INFO MAIRIE


Permanences de Mme La Maire

Sur RDV auprès de
Séverine Buginne en Mairie
 s.buginne@houplin-ancoisne.fr
 03.20.90.05.52

Permanences d'Adjoints

Un adjoint reçoit les habitants sans RDV, tous les samedi matins de 10h à 11h en mairie.

FRIPERIE DU VILLAGE

La friperie solidaire est ouverte pour **tous et gratuitement**.
Vous trouverez des vêtements enfants, adultes, du linge de maison, des accessoires...
 Attention les dépôts ne sont plus le même jour que l'ouverture au public



Ouverture de la friperie



 Lundi 7 Octobre 2024
 Lundi 4 Novembre 2024

 de 17h à 19h




Dépôts de vêtements propres et en bon état

Ouverture pour les dons

 Jeudi 3 Octobre 2024
 Jeudi 31 Octobre 2024

 de 17h30 à 18h30

Un seul endroit pour la friperie et les dépôts
Salle paroissiale
 61 rue Jean Jaurès - Houplin-Ancoisne



AGENDA DES INSCRIPTIONS
AUX MERCREDIS RÉCRÉATIFS
ANNÉE 2024-2025

Portail parents

Bienvenue sur votre portail parents

Pour faciliter votre quotidien, le maire de Houplin-Ancoisne met à votre disposition un portail parents. Grâce à ce service en ligne personnalisé :

- consultez et modifiez vos données personnelles
- réservez les places et les activités personnelles
- consultez vos dates et modalités de facturation
- contactez nos différents services via le messagerie

Période 1 du 02/09/24 au 18/10/24 : dès maintenant et jusqu'au 27/08/24

Période 2 du 04/11/24 au 20/12/24 : dès maintenant et jusqu'au 11/10/24

Période 3 du 06/01/25 au 07/02/25 : dès maintenant et jusqu'au 13/12/24

Période 4 du 24/02/25 au 04/04/25 : dès maintenant et jusqu'au 31/01/25

Période 5 du 22/04/25 au 04/07/25 : dès maintenant et jusqu'au 28/03/25

INITIATION A L'INFORMATIQUE POUR LES SENIORS

Venez et revenez, avec votre ordinateur, à l'initiation à l'informatique pour les séniors.

Chaque lundi de 14h15 à 16h 15
salle Tiphaine Boulet
(à côté de la salle des fêtes)

Reprise des cours le
Lundi 23 Septembre 2024

Sans inscription préalable

Cours **GRATUITS** encadrés par des bénévoles (Gabriel, Lydie, Marie-Paule, Murielle)